



Informations municipales

Semécourt

Juillet - août 2017

EDITO DU MAIRE

A la rentrée de septembre 2017, les écoles maternelle et élémentaire de Semécourt fonctionneront à nouveau sur 4 jours hebdomadaires.

En effet, le décret du ministre de l'Education permet par dérogation de mettre en place ce dispositif.

Après une consultation des parents d'élèves qui se sont prononcés à plus de 85 % pour la semaine à 4 jours, les conseils d'école respectifs ont validé à l'unanimité cette mise en place dès septembre 2017.

Par courrier du 11 juillet 2017, le Directeur Académique des services de l'Education Nationale a donné son accord. Ainsi à partir de septembre 2017 les écoles fonctionneront les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les horaires de classe seront :

- le matin : de 8h15 à 11h45
- l'après-midi : de 13h30 à 16h

L'école reprendra pour les élèves le lundi 4 septembre à 8h15.

Je vous souhaite, petits et grands, de profiter de ce mois d'août pour faire le plein d'énergie afin de vivre la rentrée de septembre dans d'excellentes conditions.

*Votre Maire,
Eugène WEISSE*

Au conseil municipal le 30 juin 2017

Création d'un poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles Le conseil municipal a décidé de la création d'un poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée, pour la période allant du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2017, pour 23 heures par semaine (temps de travail annualisé), avec une rémunération calculée sur la base du 1^{er} échelon du grade. Le Maire a été chargé du recrutement.

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – Rapport du 9 mai 2017

Le conseil municipal a approuvé le rapport de la CLECT réunie le 9 mai 2017 qui propose qu'au titre des charges transférées liées :

- Au Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement des Friches Industrielles, les attributions de compensation des communes ci-après **soient diminuées** comme suit :

- Hagondange : - 33 174 euros
- Maizières-les-Metz : - 48 998 euros
- Talange : - 22 496 euros

- A la compétence Gens du Voyage (Syndicat Mixte d'Aménagement d'une aire d'accueil des gens du Voyage et Aire d'Accueil de Mondelange), les attributions de compensation des communes de Maizières-les-Metz, Talange et Mondelange **ne soient pas diminuées**.

A compter du 1^{er} janvier 2017, les attributions de compensation desdites communes s'établiront ainsi comme suit :

- Hagondange : 3 530 529 euros
- Maizières-les-Metz : 3 942 675 euros
- Mondelange : 1 680 210 euros
- Talange : 1 247 272 euros

Chèques associatifs - permanences

Pour la saison 2017 / 2018, la commission « Sports, Loisirs, Culture, Associations » permettra aux Jeunes de Semécourt âgés de 3 à 20 ans inclus de bénéficier de chèques associatifs d'une valeur totale de 55 € par enfant.

Le principe est simple : chaque chèque viendra en déduction de cotisation(s) ou activité(s) dans les différentes associations du village.

Ces chèques seront à retirer par les parents, munis d'un justificatif de domicile, en mairie aux permanences de la commission qui se tiendront les :

- **mardi 5 septembre de 17h à 19h.**
- **vendredi 8 septembre de 17h à 19h.**
- **mardi 3 octobre de 17h à 19h.**
- **vendredi 6 octobre de 17h à 19h.**

Chaque association devra retourner ces chèques en mairie, pour remboursement par la commune, avant le **31 octobre 2017.**

FERMETURE DE LA MAIRIE

- Le 14 août 2017
- Du 28 août au 3 septembre
- Du 15 septembre au 1^{er} octobre 2017

Des permanences seront assurées :

vendredi 22 septembre et vendredi 29 septembre, de 17h à 19h

REPRISE DES ENTRAINEMENTS

U6-U9 :	le 01/09/2017 à 17H00
U10-U11 :	le 30/08/2017 à 14H00
U12-U13 :	le 23/08/2017 à 14H00
U16 F :	le 13/08/2017 à 10H00
Séniors F :	le 13/08/2017 à 10H00
Séniors M :	le 23/07/2017 à 10H00

CHALLENGE Roger GAUTIER

Le club de l'AS LES COTEAUX organise son **1^{er} challenge séniors Roger GAUTIER** le **mardi 15 août 2017 de 9h00 à 18h00.**

Ce challenge réunira 12 équipes.

DEPLOIEMENT DE LA 4G

Le déploiement de la 4G peut s'accompagner d'interférences avec la TNT

L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, délivre des autorisations pour le déploiement de la 4G. Plusieurs autorisations ont été accordées récemment dans la commune, notamment dans les bandes 700 MHz et/ou 800 MHz. Ces bandes offrent une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments. Cependant, elles sont très proches de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer des perturbations de la réception de la TNT chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne-râteau.

Les personnes disposant d'un abonnement ADSL, d'une réception TV par satellite (parabole), par câble ou par fibre optique, ne sont en revanche pas concernés par ces perturbations.

Comment remédier à ces interférences ?

Si vous recevez la télévision par une antenne-râteau et que vous constatez des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés, vous pouvez appeler le numéro :

0970 818 818

du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel non surtaxé)

Si vous dépendez d'une antenne-râteau collective, il est souhaitable d'appeler prioritairement le gestionnaire d'immeuble.

L'appel va permettre d'établir un diagnostic par le téléopérateur. Celui-ci va notamment vérifier si les difficultés de réception de la TNT sont bien liées à la mise en service d'une antenne 4G. si c'est le cas, le téléspectateur sera rappelé par un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles. Pour rétablir une bonne réception de la télévision, il faudra le plus souvent rajouter un filtre au niveau de l'antenne sans aucun risque de dommage pour l'équipement existant. Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'utilisateur.

Pour plus d'informations, le site de l'ANFR : www.recevoirlatnt.fr



LEVER DE RIDEAU VOUS PROPOSE....

Dimanche 10 septembre 2017 à 15 h00

Salle des fêtes de Semécourt, place Curie

Spectacle pour petits et grands

En ce mois de rentrée, l'association Lever de Rideau pense à tous les enfants qui reprennent le chemin de l'école et les invite dans des univers fabuleux.

Un conte musical proposé par l'association NAN BARA entre mime, chant et musique pour emmener petits et grands dans des univers fabuleux.



Entrée gratuite

Réception des nouveaux habitants

Les personnes récemment arrivées dans la commune sont conviées à une réception donnée en leur honneur.

Celle-ci se déroulera le **vendredi 25 août 2017 à 19h00** à la salle des fêtes, place Curie.

Le Maire et les élus vous attendent nombreux !

Pour organiser au mieux cette réception, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire en mairie à l'aide du coupon ci-dessous.



Nom :

Adresse :

Nombre de personnes :

Participera (ont) à la réception du vendredi 25 août 2017

Coupon-réponse à retourner en mairie pour le 20 août 2017 au plus tard.



MAISON DES ASSOCIATIONS DE SEMECOURT
☎ : 03 87 31 33 94 Courriel : domino57280@orange.fr
Site : semecourt-domino.fr

VACANCES D'ETE

Pour tous, de 4 à 12 ans

Il reste quelques places pour la dernière semaine d'août, à FEVES

du 28 AOUT au 01 SEPTEMBRE « SONS ET LUMIERES »

Création d'un spectacle « ombres chinoises » avec la collaboration de Frédéric Meszcynski,
professeur de percussion à l'E.M.A.R.I de Metz

Domino s'autorise à annuler une prestation si les inscriptions sont insuffisantes.



TARIFS

Habitants Fèves/Semécourt 92€ maximum

Habitants Extérieurs 97€ maximum

Tarifs dégressifs en fonction des ressources, du nombre de semaines de participations,
du nombre d'enfants d'une même famille inscrits. Aide Caf et CE à déduire

Aide Mairie de Semécourt 5€/jour à concurrence de 20 jours par an

Tout règlement doit être soldé dès l'inscription.

INSCRIPTIONS et INFORMATIONS

Par téléphone au 06 77 96 15 15 ou par mail à domino57280@orange.fr

RENTREE DE SEPTEMBRE

REPRISE DES MERCREDIS LOISIRS LE 6 SEPTEMBRE

Fabienne et Manon accueillent les enfants à partir de 4 ans de 13h30 à 18h
pour des après-midi partagés autour d'ateliers bricolage, cuisine, jeux

Pour toute information contacter Fabienne Rittier

au 06 77 96 15 15 ou par mail à domino57280@orange.fr



MERCREDI 6 SEPTEMBRE

Permanence de réinscription pour les anciens adhérents de 17h à 19h30

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Inscriptions ouvertes à tous de 14h à 17h30



REPRISE DES ACTIVITES A COMPTER DU LUNDI 11 SEPTEMBRE

Planning des Activités et Tarifs consultables sur notre site internet

Semecourt-domino.fr